

SÉRIE – ENTREPRISES DU CENTRE

Fairwind propose des éoliennes à axe vertical pour les entreprises et agriculteurs

Six ans de recherche et développement et cinq ans de commercialisation: les commandes explosent

Vingt-six éoliennes ont été déjà été installées un peu partout en Wallonie, principalement. Une solution qui permet aux PME et aux agriculteurs de produire leur propre énergie verte. Joli coup de la part de cette entreprise de Seneffe qui s'attaque maintenant au marché flamand, en partenariat avec un « géant » de l'électricité.

Vous en avez sans doute déjà aperçu une en bord d'autoroute, derrière l'hôtel Orange à Strépy-Thieu. Ou chez Bruyère, à Gosselies. Ou encore, depuis mars, sur le site de la Société wallonne des Eaux, à Écaussinnes, ou depuis mai au Pass. Et vous en verrez probablement pas mal d'autres dans un avenir proche.

De quoi s'agit-il ? D'éoliennes à axe vertical de petite taille, mais puissantes, parfaites pour aider les entreprises à produire leur propre énergie 100% verte.

Elles sont l'œuvre de la société Fairwind, dont les bureaux sont à Seneffe.

Les éoliennes sont assemblées chez MGC (groupe Strazzante, partenaire de Fairwind), à Fleurus. Fairwind

est l'unique producteur du genre en Belgique, et un des rares en Europe. Crée en 2007 par quatre actionnaires, dont l'actuel administrateur délégué, Philippe Montinori.

Fairwind propose des produits réellement innovants, même si la technologie mise en œuvre n'est pas 100% nouvelle.

« La toute première éolienne à axe vertical a été installée en 1978, dans le désert californien, après le choc pétrolier », narre Philippe Montinori. « Mais les Américains ont vu trop grand et elle s'est cassée. Depuis la technologie a bien évolué. Débuter petit en dimension, c'est important. » Les éoliennes de Fairwind, à trois pales sur axe vertical, sont arrivées sur le marché en 2013, après six années de recherche & développement et de validation de process, notamment dans le sud de la France. Elles disposent de plusieurs atouts par rapport aux éoliennes à axe horizontal classiques (comme les géantes à Estinnes). « Elles sont toujours face au vent. Il n'y a pas besoin de pilotage, d'engrenage. Les pales sont en aluminium 100% recyclable. Elles tournent moins vite que sur des éoliennes classiques et font donc moins de bruit. Ce qui permet de réduire la distance entre chaque éolienne au cas où un client voudrait en installer plus d'une. »

Elles sont quasiment 100% belges, à l'exception des alternateurs/moteurs, fabriqués en Finlande pour le 10 kW et chez Siemens, en Allemagne, pour le 50 kW. « Il n'existe malheureusement plus de fabricant local », regrette Philippe Montinori. « Mais les masts, les pales, etc., sont fabriqués chez nous. Et tout est assemblé à Fleurus. »

Et surtout, elles sont parfaitement dimensionnées pour les entreprises, mais aussi les agriculteurs, les administrations locales, dont la consommation annuelle se situe entre en 30 et 550 Mwh ; désireux de limiter leur dépendance énergétique ; et de produire de l'électricité 100% verte.

Fairwind propose deux modèles : la 10 kW de puissance, sur un mât de 18m de haut (35 MWh/an productibles avec un vent de 5,5m/s), et la 50 kW sur un mât de 32 mètres (107 MWh/an productibles).

Les PME et les agriculteurs wallons

ont également droit à un subside de 20% sur leur investissement.

« Fin 2017, nous avons conclu un partenariat avec Engie, qui com-

mercialise nos produits. Domaine dans lequel nous avions peu investi. Nos éoliennes sont beaucoup plus faciles à vendre. Nous ne voulons pas concurrencer le grand éolien, mais offrir l'opportunité aux entreprises de produire leur propre énergie. Actuellement, elle leur coûte, entre 18 et 20 centimes le kWh. En autoconsommation, cela tombe à 12-13 centimes, en fonction du vent. »

Cette hausse des commandes, principalement en Flandre cette fois, pourrait provoquer une nouvelle évolution : « Nous envisageons d'acheter nos propres machines-outils pour la production au lieu de faire appel à la sous-traitance, qui n'arrive pas toujours à suivre face à une soudaine hausse des commandes. »

CLO.

CEDRIC LOBELLE



Les pales en alu sont conçues comme des ailes d'avion (1). Les éoliennes sont assemblées chez GMC, à Fleurus (4). L'une d'entre elles a été installée sur le site de la Société wallonne des Eaux, à Écaussinnes (2). L'administrateur délégué, Philippe Montinori devant l'éolienne de Bruyère, à Gosselies (3). © K.F.

Évolution

Le marché flamand en ligne de mire

Fairwind travaille avec quatre ingénieurs. Pendant des années, Philippe Montinori et ses partenaires, ont principalement investi dans l'industriel, les brevets sur les pales : plus de 4,5 millions d'euros sur fonds propres depuis 2007. IMBC (Invest Mons-Borinage-Centre) est intervenu deux fois pour poursuivre les investissements, avec un premier prêt de 150.000€ (remboursé) et un second de 250.000€ l'an dernier. Vingt-six éoliennes ont été installées depuis 2013, essentiellement chez des agriculteurs wallons. Mais désormais, le carnet de commande est blindé : 30 éoliennes doivent être livrées dans les prochains mois. Un changement de stratégie payant.

« Fin 2017, nous avons conclu un partenariat avec Engie, qui com-

mercialise nos produits. Domaine dans lequel nous avions peu investi. Nos éoliennes sont beaucoup plus faciles à vendre. Nous ne voulons pas concurrencer le grand éolien, mais offrir l'opportunité aux entreprises de produire leur propre énergie. Actuellement, elle leur coûte, entre 18 et 20 centimes le kWh. En autoconsommation, cela tombe à 12-13 centimes, en fonction du vent. »

Cette hausse des commandes, principalement en Flandre cette fois, pourrait provoquer une nouvelle évolution : « Nous envisageons d'acheter nos propres machines-outils pour la production au lieu de faire appel à la sous-traitance, qui n'arrive pas toujours à suivre face à une soudaine hausse des commandes. »

CLO.

CEDRIC LOBELLE



IMBC
participe au financement
de votre projet

LA LOUVIÈRE

Louviérois de l'année : appel aux candidats

La deuxième édition connaîtra son apothéose le mercredi 14 novembre 2018 au Théâtre

Une nouvelle fois, la Nouvelle Gazette s'associe avec la ville de La Louvière et ACTV pour mettre à l'honneur les talents louviérois, souvent des anonymes, mais qui contribuent au rayonnement de la cité.

Cinq catégories et autant de vainqueurs, qui sortent, le temps d'une soirée (au moins !) d'un éventuel anonymat, en quelque sorte pour « service rendu » à la Ville de La Louvière et à son rayonnement. C'est le principe de la soirée « Les Louviérois de l'Année », qui se déroulera le 14 novembre 2018 au Théâtre.

Le succès de la première édition, le 29 novembre dernier, avait été rendu possible par la présence de 700 spectateurs lors de la grande cérémonie, mais aussi grâce au vote massif en ligne. Vote, qui, encore une fois, comptera pour la moitié des points, l'autre moitié dépendra d'un jury trié sur le vo-

let.

Qui succédera aux lauréats 2017 ? Souvenez-vous : il s'agissait de Magda Alongi et Jérémie Ladrière de l'ASBL Altern'Active (catégorie participation citoyenne); le jeune réalisateur Julien Gentens (culture) ; le club familial de futsal

L'homme de l'année et Les Louves d'Or, en sortant du cadre exclusivement sportif et économique pour l'élargir à la culture ou la participation citoyenne.

Une soirée qui fut d'ailleurs haute en couleurs, co-animee par le facétieux Freddy Tougaux.

Dès aujourd'hui, les dossiers de candidature peuvent être déposés (lire ci-contre) et ce, jusqu'à la fin de vacances d'été, le 31 août. Un jury d'experts choisira alors, en septembre, les trois meilleures candidatures dans chacune des cinq catégories.

En octobre, place au vote du public en ligne via le site www.leslouviéroisdelanee.be, tandis que les portraits et interviews des finalistes seront publiés dans les pages de La Nouvelle Gazette.

Et enfin, le 14 novembre, l'apothéose avec la grande soirée au Théâtre et la révélation des différents lauréats.

Le compte à rebours est lancé !

CEDRIC LOBELLE



Le réalisateur Julien Gentens, vainqueur 2017 (culture). © D.C.

Votre profil correspond? Foncez!

Si vous pensez correspondre au profil dans une des catégories (sport, culture, entreprises, citoyens, jeunes talents), que votre lien avec La Louvière est évident (vous y êtes né, vous y habitez ou vous y avez porté un projet contribuant à son rayonnement), la procédure est simple : remplissez le formulaire sur la page www.leslouviéroisdelanee.be, avec vos coordonnées et un petit texte de motivations.

CLO.